

Modalités des Haltes-Répît

Les Haltes-répît sont offertes aux enfants de 18 mois à 5 ans.

Les enfants d'âge scolaire ne sont pas admis.

Éducatrice responsable

Nom : Amélie Cool

Courriel : amelie.cool@stationdelaventure.com

Cellulaire de la Halte-Répît : 514-773-4897

Tarifs des haltes-répît

Session estivale : 25\$ par enfant

Session Automne-Hiver-Printemps : 10\$ par enfant

Heures d'arrivée et de départ

- **Heures d'arrivée** : La Station de l'Aventure ouvre ses portes **dès 9h00**. Pour assurer que votre enfant puisse profiter de la Halte-Répît, nous vous remercions de respecter l'horaire indiqué.
- **Heures de départ** : La fermeture de la Halte-Répît est à **14h00**. Nous vous demandons de veiller à ce que **tous les enfants aient quitté la halte avant cette heure** afin d'assurer leur sécurité. Si votre enfant doit partir plus tôt au courant de la journée, merci d'en aviser l'éducatrice responsable.

Responsabilités du parent

Afin d'assurer le bon déroulement de la Halte-Répît, nous vous demandons votre collaboration. Chaque enfant doit arriver avec un sac à dos contenant le matériel identifié.

- ❖ **Souliers** à semelles de caoutchouc
- ❖ **Couches** (au besoin)
- ❖ **1 paquet de lingettes humides par session** (si votre enfant porte des couches)
- ❖ **2 ensembles de vêtements de rechange** (chandail, pantalon/short, bas et sous-vêtements) – à laisser à la Station de l'Aventure
- ❖ **Un tablier, vieux chandail ou chemise pour le bricolage** – à laisser à la Station de l'Aventure
- ❖ **Vêtements extérieurs adaptés à la météo**
- ❖ **Hiver** : Tuque, mitaines, cache-cou, salopettes, botte et manteau d'hiver.
- ❖ **Automne et printemps** : manteau coupe-vent, tuque, cache-cou et pantalon de pluie et botte d'eau.
- ❖ **En été** : Chapeau, maillot de bain et serviette pour les jeux d'eau.
- ❖ **Crème solaire** – à laisser à la Station de l'Aventure
- ❖ **Bouteille d'eau**
- ❖ **Boîte à lunch** : prévoir au minimum un dîner (froid ou dans un thermos) et deux collations. Comme certains enfants ont encore faim après leur repas, il est préférable d'en envoyer un peu plus que pas assez.

Politique de retard

Nous comprenons que des imprévus peuvent survenir. Veuillez communiquer avec nous en cas d'imprévu.

Cependant, afin d'assurer la continuité de nos services, le bien-être de tous les enfants ainsi que le bon déroulement de l'horaire de la journée, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des points suivants :

- **Retard après 14 h 00** : Après deux (2) avertissements écrits, des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque tranche de 5 minutes de retard. Toute période entamée est facturée. (ex. : 6 minutes = 10 minutes facturées)
- **Retard de plus de 30 minutes** : Après 30 minutes de retard et plusieurs tentatives pour rejoindre les parents ainsi que les contacts d'urgence, si nous ne parvenons pas à joindre quelqu'un, nous serons dans l'obligation d'aviser les autorités afin de garantir la sécurité de l'enfant.

Fermeture des Haltes-Répît

Voici les journées que les haltes-répît sont fermées :

- Lundi 12 octobre 2026
- Vacances des fêtes : du 18 décembre 2026 au 4 janvier 2027 inclusivement
- Semaine de relâche scolaire : du 1er au 5 mars 2027
- Congé de Pâques : du 26 au 29 mars 2027
- Lundi 17 mai 2027

Nous vous demandons de bien vouloir communiquer par téléphone au préalable pour s'informer de toute fermeture temporaire des haltes-répît pour des raisons de mauvaises conditions météorologiques (tempête de neige, tempête de verglas, etc.).

Règlementations

- Avoir des souliers dans les pieds;
- Ne pas apporter de jouets de la maison;
- Traiter les jouets, livres et tous autres équipements de la Station avec soin, en évitant de les casser ou de les abîmer;
- Aucun acte de violence physique (comme frapper ou mordre) ou verbale (comme crier ou insulter) n'est toléré;
- Les enfants doivent utiliser un langage respectueux avec leurs amis et les adultes, et être gentils dans leurs interactions.

Gestion des maladies

À la halte-répit, de nombreux enfants interagissent quotidiennement ensemble. Malgré les mesures d'hygiène, des maladies peuvent survenir. Pour éviter leur propagation et assurer le bien-être de chaque enfant, **l'éducatrice peut décider de renvoyer un enfant s'il est malade.**

Il y a trois conditions préliminaires à l'exclusion, les voici :

1. La fièvre, les vomissements ou la diarrhée.
2. L'enfant nécessite des soins particuliers qui compromettent les soins à prodiguer aux autres enfants du groupe.
3. Le niveau du risque de transmission aux autres enfants et au personnel.

La fièvre

La fièvre est un signal d'alarme indiquant la présence d'un problème quelconque dans l'organisme. Lors de la prise de température, si votre enfant **excède 38° C** et qu'il a d'autres symptômes, tels que la fatigue, le manque d'énergie, des pleurs, etc. Nous serons dans l'obligation de le **retourner à la maison.**

Merci de votre compréhension et de votre coopération. Notre priorité est d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter l'éducatrice responsable des Haltes-Répit.

Merci de nous aviser à l'avance en cas d'absence.

En cas de fermeture de l'organisme, les frais de halte-répit déjà payés seront crédités.

Je confirme avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de la Halte-Répit et m'engage à les respecter.

Nom du Parent ou tuteur

Signature

Date